



**COMPTE RENDU  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 12 JUIN 2017**

**1. Dénomination de nouvelles voies**

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal décide d'adopter les propositions émises par Monsieur le Maire, à savoir :

- « rue des Tournesols » dans le lotissement du même nom
- « rue des coquelicots » dans le lotissement « Les Tournesols »
- « rue Les Chauy » et « chemin du Moulin » dans le lotissement « Les Chauy »

et autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires

**2. Approbation du PADD**

Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 14 mars 2016, le Conseil Municipal a prescrit la mise en révision du PLU approuvé par délibération du 01 décembre 2003.

Conformément à l'article L 153-12 du code de l'urbanisme, le Conseil Municipal a débattu des orientations générales du PADD et a accepté à la majorité (8 voix pour, 2 voix contre et 1 vote blanc), le PADD annexé à la présente délibération.

La séance est levée à 21 h 35.